



# ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

infirmiers

Question écrite n° 99000

## Texte de la question

M. Guy Teissier appelle l'attention de Mme la ministre des affaires sociales et de la santé sur les inquiétudes des infirmiers quant à leurs conditions de travail qui ne cessent de se détériorer au détriment de leur santé et de l'ensemble de notre système de soins dans son ensemble. Depuis le début de l'année 2016, l'on déplore un nombre important de suicides d'infirmiers. À travers ces vies brisées, ces familles endeuillées, il faut y voir la preuve d'un véritable malaise, révélateur d'énormes difficultés dans notre système de santé. Il est urgent de prendre des mesures. Les professionnels de santé, qui déplorent un cruel manque de considération, demandent l'attention du Gouvernement. Chaque année il est demandé aux hôpitaux de réduire leur budget. Or les premiers à pâtir de ces baisses sont le personnel. Les hôpitaux comptent ainsi de moins en moins d'infirmiers pour de plus en plus de patients. Les infirmiers, contraints de travailler en sous-effectif, enchaînent ainsi les actes techniques et ne disposent plus d'assez de temps pour accompagner correctement les patients. Par ailleurs, les objectifs ne sont pas atteints quant à l'amélioration de notre politique de santé : nous ne parvenons pas à améliorer l'accès en soins palliatifs et à garantir l'égal accès aux soins pour tous. Les professionnels de la fonction publique hospitalière sont très attachés à leurs missions de service public. Aujourd'hui, ils souffrent de la pression imposée par les restructurations et la course à l'acte induite par la tarification à l'activité. Les moyens humains et parfois matériels sont réduits, la qualité des soins dégradée et les soignants le vivent très mal. Alors que l'on a pu constater leur réactivité et leur professionnalisme lors des tragiques événements que notre pays a traversés ces derniers mois, il n'est pas permis de compter sur leur abnégation en toute circonstance alors que leur souffrance quotidienne ne sont pas entendues par la ministre. Ils demandent d'arrêter les baisses d'effectifs, de définir des ratios soignants au lit du patient et de mettre en place une réelle prévention des risques psychosociaux dans les établissements de soins. Aussi, il lui demande de bien vouloir répondre aux attentes et aux sollicitations des professionnels de santé à qui nous devons beaucoup.

## Données clés

**Auteur :** [M. Guy Teissier](#)

**Circonscription :** Bouches-du-Rhône (6<sup>e</sup> circonscription) - Les Républicains

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 99000

**Rubrique :** Fonction publique hospitalière

**Ministère interrogé :** Affaires sociales et santé

**Ministère attributaire :** Solidarités et santé

## Date(s) clé(s)

**Question publiée au JO le :** [20 septembre 2016](#), page 8254

**Question retirée le :** 20 juin 2017 (Fin de mandat)